Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 11 Rabiia I 1445
26 Septembre 2023

N° 112

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2232**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2232**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2234**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2236**
Homologation de résolutions **2237**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2237**
Avis aux créanciers..... **2242**
Convocations
Sociétés anonymes **2242**
Sociétés à responsabilité limitée..... **2244**
Divers
Avis au public..... **2245**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés Communautaires

Constitution d'une société citoyenne

Dénomination sociale : société citoyenne locale AL Masir Pour les services et la production à Bargo.

Type de la société: Locale.

Capital social à souscrire: (10 000) Dinars.

Adresse: BARGOU VILLE Gouvernorat de Siliana.

Objet: Fournir des services agricoles de toutes sortes (Le sujet de cette entreprise privée locale est lié au domaine agricole.

Fournir des services agricoles de toutes sortes (guérison, récolte, élevage bovin, engraissement des veaux, plantation de bosquets, apiculture, agriculture .....).

Durée de la société: 99 ans.

Nombre de part: 50 parts.

Date de la souscription: du 10/9/2023 au 25/11/2023.

Les fondateurs:

Président : Fathi Klafa.

Secrétaire général : Anis Dridi.

Trésorier : Ahmed Elzogbi.

2023R02262SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation de capital
Safe Flight Académy
MF: 000 MA 1158334 X

Identifiant Unique : 1158334 X

Affiliation CNSS : 320379-85

Dénomination : Safe Flight Academy

Forme Juridique : Société Anonyme

Siège Social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis

Objet Social : la formation de pilotes, de mécaniciens, de stewards et d'hôtesses.

Durée : 99 ans.

Capital : Le capital social est fixé à 7.050.000 dinars divisé en 705.000 actions nominatives de 10 dinars chacune libérées totalement lors de la souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 Juillet 2023 a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.500.000 dinars pour le porter à 8.550.000 dinars par la création de 150.000 actions nouvelles de 10 dinas chacune à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'écarter le droit préférentiel de souscription et de réserver cette augmentation à trois actionnaires.

Dépôt provisoire : Au service commercial et administratif du tribunal de 1ère Instance de Tunis sis au registre national des entreprises à Tunis le 18 Septembre 2023 sous le n°ACO11262023.

Conditions de participation aux assemblées générales :

-Les actionnaires ayant libéré les versements exigibles ou leurs représentants légaux.

-Une action une voix.

Répartition des résultats, constitution de réserves et répartition du boni de liquidation :

- 5% pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le 1/10 du Capital Social.

- Sur l'excédant disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire pourra, sur proposition du conseil d'administration, prélever toute somme qu'elle jugera convenable pour être portée à plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, pour être distribuée sous forme de dividendes ou pour être reportée sur l'exercice suivant.

Délai de souscription : 15 Jours à compter de la date de la publication de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai.

Dépôt des fonds provenant de la souscription :

Dans un compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis Agence 51- sous le n° 08 003 0005132012042 34.

Lieu de réunion : le siège social sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis.

2023402279SANB2

Transfert du Siège social

Société le golf de Tabarka

Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 75.000.000 D divisé en 750 000 actions de VN de 100D

Résidence les Ambassadeurs Bloc A 5ème étage Cité les Pins 1053 Les Berges du Lac II Tunis.

Registre de commerce : B134092000

Identifiant Unique RNE : 0514133T

Affiliation CNSS : 226123 -16

En vertu du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Août 2023 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Tunis 1er bureau le 29 Août 2023 sous le Numéro 23803955 quittance 7583 et dont un exemplaire original a été déposé auprès du registre national des entreprises le 15 Septembre 2023 sous le Numéro 2023160650 :

Le siège social de la Société Le Golf de Tabarka a été transféré de son adresse actuelle sise à : la Résidence les Ambassadeurs Bloc A 5ème Etage cité les Pins 1053 les Berges du Lac II Tunis, à la nouvelle adresse sise au Boulevard qualité de la vie, Immeuble La Renaissance, Bloc A, Le Golf de Tabarka, le Kram 2015 Tunis et ce à partir du 23/08/2023.

Conformément à la décision du transfert du siège social susmentionnée, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'article 4 des statuts de la société comme suit :

Article 4 nouveau :

On a désigné le siège social comme suit :

« Boulevard qualité de la vie, Immeuble La Renaissance, Bloc "A" Le Golf de Tabarka, le Kram 2015, Tunis»

2023402282SANB2

Transfert du siège social

Société la Cigale Gammarth

Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 32.000.000d divisé en 320 000 actions de VN de 100d

Résidence les Ambassadeurs Bloc A 5ème étage Cité les Pins 1053 Les Berges du Lac II Tunis

Registre de commerce : B194541996

Identifiant Unique RNE : 0013985W

Affiliation CNSS : 66983-53

En vertu du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 Juillet 2023 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Tunis 1er bureau le 20 Juillet 2023 sous le numéro 23803292 quittance 6503 et dont un exemplaire original a été déposé auprès du registre national des entreprises le 05 Septembre 2023 sous le numéro 2023157720 :

Le siège social de la Société la Cigale Gammarth a été transféré de son adresse actuelle sise à : la résidence les ambassadeurs bloc A 5ème ètage cité les Pins 1053 les berges du Lac II Tunis, à la nouvelle adresse sise au Boulevard qualité de la vie, immeuble la renaissance, Bloc A, la Cigale Gammarth, le Kram 2015 Tunis et ce à partir du 10/07/2023.

Conformément à la décision du transfert du siège social susmentionnée, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'article 4 des statuts de la société comme suit :

Article 4 nouveau :

On a désigné le siège social comme suit :

«Boulevard qualité de la vie, Immeuble la renaissance, Bloc "A" la Cigale Gammarth, le Kram 2015, Tunis»

2023402283SANB2

Société d'industrie pharmaceutique ibn Al Baytar

Société Anonyme

Capital Social : 18.569.270 dinars

Siège Social : Rue 8610 n° 11-Charguia I - Tunis

Identifiant Unique : 0296081 G

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 12/06/2023 enregistré à la recette des finances - Charguia 1 - Tunis le 05/07/2023 sous EN°23805101 - QN°78980, le conseil d'administration a nommé Monsieur Tarek Mazen Samih Darwazeh en qualité de président du conseil pour un mandat de trois années, et ce, pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

En conséquence, les pouvoirs de signature accordés par le conseil d'administration aux collaborateurs habilités sont mis à jour. Un exemplaire du procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 25/8/2023 sous l'identifiant unique n°0296081G-sous dossier n° 2023150581.

2023402286SANB2

Van Laack Tunisie

Société Anonyme au capital de 50.000,000 dinars

Siège social : Ennasr 2 - Ariana

R.N.E : 1025857K

MF : 1025857K/ A/M/000

CNSS : 264958-51

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 septembre 2023 et du conseil d'administration du 17 juillet 2023 et selon procès-verbaux enregistrés à la recette des finances Menzah 6 le 13 septembre 2023, respectivement enregistrement n° 23706836 et 23706835 et quittances n°109154 et 109152, déposés au registre national des entreprises le 15 septembre 2023 sous le n°2023160537, il appert qu'il a été décidé d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30/04/2023 et de confirmer Monsieur Ghazi El Biche dans ses fonctions de directeur général adjoint.

2023402292SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Transfert du Siège social

Société Majda International Trading

Société à Responsabilité Limitée de Commerce International au sens de la loi n° 42-94 du 7 mars 1994 et les textes subséquents

Ayant l'Autorisation d'Investissement auprès du Centre de Promotion des Exportations

CEPEX sous le n° 016010 du 12 janvier 2016

Au capital de 200.000d

Résidence les Ambassadeurs Bloc A 5ème étage Cité les Pins 1053 Les Berges du Lac II Tunis.

Registre de commerce : B018012016

Identifiant Unique RNE : 1435690L

En vertu du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Juillet 2023 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Tunis 1er bureau le 08 Août 2023 sous le numéro 23803615 quittance 7004 et dont un exemplaire original a été déposé auprès du registre national des entreprises le 05 Septembre 2023 sous le numéro 2023157719 :

Le siège social de la Société Majda International Trading a été transféré de son adresse actuelle sise à : la résidence les ambassadeurs Bloc A 5ème étage Cité les Pins 1053 les Berges du Lac II Tunis, à la nouvelle adresse sise au Boulevard qualité de la vie, Immeuble la renaissance, bloc A, Majda International Trading, le Kram 2015 Tunis et ce à partir du 24/07/2023.

Conformément à la décision du transfert du siège social susmentionnée, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'article 3 des statuts de la société comme suit :

Article 3 nouveau :

On a désigné le siège social comme suit :

« Boulevard qualité de la vie, Immeuble la Renaissance, Bloc"A" Majda International Trading, le Kram 2015, Tunis».

2023402281SRLB2

APM Tunisie SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 1.260.000 dt

Siège Social : 14, Rue 8609 - Z I Charguia 1 - 2035 Tunis

Identifiant Unique : 0966414M

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 12/6/2023 enregistré à la recette des finances de Charguia, le 27/6/2023 sous, QN°M077130 EN°23704959.

-Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2022.

-Les associés ont décidé de nommer Mr. Mohamed Bessame Ourir en qualité de nouveau gérant pour une durée d'une (1) année.

-Dont un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0966414M sous dossier n°2023136705 le 17/7/2023.

2023402293SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 15/09/2023 enregistrer à la recette des finances el Yasminet le 15/09/2023 sous n° 23203314 quittance n° 043998 madame Nesrine Bent Rachid Ben Oun a cédé le fonds de commerce exploité comme superette sis au n° 6 résidence Rawassi el Médina el Jadida 3 lotissement el Hachmi à madame Aya Bent Tawfik El Masoudi, avec ses éléments corporels et incorporel.

Tout intéressé qui sent prévaut d'un droit sur le fonds de commerce sus indiqué devra faire son opposition dans le délai de 20 jours à partir de la publication, et ce auprès du cabinet de Maître Salem Jebahi sis 5 rue Iben Roched Tunis .

Publié à la Presse le 19/09/2023.

2023T00882FCCC2

Donation de fonds de commerce

Suivant acte Notarié rédigé par Maître Intidhar Bettayeb enregistré à la recette des finance de Beni khiar le 21/08/2023 quittance n° M034709 Mme Soumaya Bent Taher Ben Mohamed Bellahirech, donne à Marouen Chtioui le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en café 1er catégorie nommé « Al Ons « sis rue Habib Bourghuiba Beni Khiar.

Les oppositions seront acceptées au local du fonds de commerce indiqué sous dessus dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 19/09/2023.

2023R02255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 11/07/2023 enregistrée à la recette des finances d'El Mourouj le 17/07/2023, n° 2320350, quittance n° M059063, Mr Wassim Rezgui, demeurant à Tunis, vend à Mme Jamila Seyhi, demeurant à l'ariana, le fonds de commerce exploité entant que « Restaurant» sis à 8 rue de Tunis El Mourouj 1 Ben Arous.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de vendeur du fonds Mr Wassim Rezgui à son adresse ci-dessous vingt jours (20 jours) à compter de la date de publication du présent au JOR T. Cette vente a été publiée au journal « Achourouk » le lundi 07/08/2023.

2023R02268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Omrani Mokhtar avocat à la cour de cassation enregistré auprés de la recette de finance de Benguerdane 30/08/2023 reçu n° 0532171 enregistrement n°23204104 Sagar Mongi Ben Mohamed Ben Mohamed C.I.N N°03578786 a vendu son fonds de commerce café 1ère classe Miami.

Tout le fonds de commerce dont il est propriétaire avec tous les éléments corporels et incorporels existant route Sayah Benguerdane à Ebcha Mohamed Ben Abdallah Ben Dhaou titulaire CIN n°05772688.

Les oppositions sur le prix de la vente seront reçues entre les mains du vendeur dans le café l'objet du contrat.

Et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne a été publiée au journal le quotidien le jeudi 7 septembre 2023-09-25

2023R02270FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 05/09/2023 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 11/09/2023, enregistrement n°23206630. Mme Kaouther Ferchichi, titulaire de la CIN n°04765180 délivrée le 27/09/2003 a vendu à Mme Maysa Guizani titulaire de la CIN n°15027173 délivrée le 02/11/2022 la totalité de fonds du commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Magasin de vente vêtement sis au rue 13 Août n° 26 Elkram ouest Tunis.

Les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteur Mme Maysa Guizani sis à 08 rue Sidi Mansour Cité Mohamed Ali Carthage Birsa.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 21/09/2023.

2023R02273FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié de donation du 1/9/2023 enregistré à la recette des finances Gafsa du 01/09/2023 quittance n° 17045517 et n° d'enregistrement n° 19744967 publier au journal El Chourouk du jeudi 07/9/2023 sous le n° IP223/8464

A donné Mr Ali Ben Sahbi Sghair CIN n° 04907261 cède avec toutes les garanties juridique et active à madame Fatma Bent Ali el Bekri CIN 04928910 tout le fonds de commerce avec ces éléments corporels et incorporels de restaurant spécialisé de Fast Food Pizza comme activité principale et café catégorie 1 comme activité secondaire situé route Gabés Kebeli nord.

Les oppositions seront acceptées dans les délais de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023R02274FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette de finance Gremda Sfax en date de 12/09/2023 quittance n°M072247 enregistrement n°23203058 Mr Jamil Maalej titulaire la CIN n° 08413883 a vendu à Mr Ameur Zammit titulaire de la CIN n°08410754 la totalité d'un fonds de commerce à usage Café de 1er catégorie nommer «Café Bianconero» avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à route de Gremda km 6 avenue Hedi Chaker Bouzaine n° 3042 Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains de L'acheteur du fonds de commerce Mr Ameur Zammit à l'dresse du fonds de commerce sis à route de Gremda km 6 avenue Hedi Chaker Bouzaine n° 3042 Sfax dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée à Chourouk 20/9/2023.

2023X01201FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 05/09/2023 et enregistré à la recette des finances rue Abou Kacem Chebbi Sfax le 13/09/2023 numéros 23204168 quittance n° M086024, Mr. Rachid Glida, titulaire de carte d"identité n° 01238649 a vendu à Mr. Mourad Ben Mahjoub, titulaire de carte d'identité n°05368683; la totalité du fonds de commerce exploité pour la restauration «restaurant le prince» sis à Rue Mohsen Kallel Sfax 3000, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites au «restaurant le prince» sis à Rue Mohsen Kallel Sfax 3000, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux" Assabah" n°23751 et "Le Temps" n°16056 du 17/9/2023.

2023X01215FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Echebbi Sfax le 14/09/2023 sous le numéro 23204177 quittance n° M086449 Zied Ben Joma Ellafi a vendu à Zied Ben Lotfi Bousarsar le fonds de commerce (commerce de produits artisanaux divers) sis à Beb jebli n° 38 souk jdid Sfax. Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au bureau de Maître Dziri Salma sis à 3 Rue Patrice Lumumba Immeuble Sfax City 3ème étage n°15 Sfax.

Cette vente a été publiée au journal El Chourouk le 19/09/2023.

2023X01217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Matricule Fiscal : H1789521

Par un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette de finance de l'avenue Habib Bourguiba Sfax sous le n° 23205153 quittance n° M070899 en date de 31/08/2023, Mr Kcharem Najah CIN n° 01322421 a vendu à société "Baya Alimentation Général sis cité Elhabib n°214 Sfax est 3052 Sfax, tout le fonds de commerce constitué au local n°16 sis à cité Elhabib Sfax consacré aux travaux de cordonnerie.

L'opposition au paiement du prix sera acceptée au bureau de Maître Jbeli Zina l'avocate qui a rédigé le contrat sis à Sfax, rue Haffouz immeuble Intilaka Es A2 5ème étage et ce dans 20 jours au plus tard du jour de l'insertion de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

La publication de cette annonce au journal le temps est faite en date de 16/09/2023.

2023X01218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente daté le 01/09/2023, enregistré à la recette des finances Rue Jazira le 08/09/2023 enregistrement n°23202618, quittance n°M045734, Monsieur Mourad Ben Nsir titulaire de la carte d'identité nationale n°03934346 a vendu à Monsieur Mohieddine Aalimi titulaire de la carte d'identité nationale n°06137894, la totalité du fonds de commerce sise au 23 bis Rue Sabbaghine Tunis, pour un montant de trente mille dinars (30.000,000 DT).

Toutes les oppositions doivent être déposées au n° 04 impasse Loukil rue Makter Tunis, dans un délai de 20 jours de cette date.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 15/09/2023.

2023402280FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette le 11/9/2023 sous le n°2320663 quittance n° M098072, Mme Hamida Ferjaoui CIN n°00866574 demeurant à résidence maison N°37 cité Chabbi

Tebourba Mannouba a vendu tout le fonds de commerce exploité dans le local n°97 Avenue Khaled ibn Walid Ain Zaghouan La Marsa Tunis dans ses composantes matérielles et immatérielles à la société Pate du moulin son gérant Monsieur Anis Attia CIN 02990454 demeurant à n°97 Avenue Khaled ibn Walid Ain Zaghouan La Marsa Tunis.

Les oppositions sont acceptées pendant le délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au J.O.R.T. Auprès de Maître Kchaou Emna Avocate au 9 rue Danton 1er étage Lafayette Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Sahafa parus le 20/09/2023.

2023402285FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances A NELSON MANDELA TUNIS le 2023/08/31 sous le n°23203336 quittance n° 57794 Monsieur Nabil Eddaffaf titulaire de la CIN n° 06562116 délivrée à Tunis le 01/04/2009 a vendu à monsieur Tawfik EL Guet titulaire de la CIN n° 00179652 délivrée à Tunis le 11/08/1997 le fonds de commerce sis à 6 rue Pakistan Lafayette Tunis avec tous ses éléments.

Toute opposition sera effectuée au cabinet de Mr Mawadda Messaoud l'avocat sis au 42 rue Hédi Chaker immeuble Afrika Mode Ben salah Tunis pendant 20 jours après publication au Jort.

Cet avis a été publié dans deux journaux (Echourouk et la presse) du 09/09/2023.

2023402287FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé légalisé le 17 et 21/07/2023 et enregistré à la recette des finances d'el manzeh 6 à 08/08/2023 sous le numéro 23305133 reçu M027440 Oussama Ben Salem demeurant à l'avenue Habib Bourguiba numéro 11 Dar Chaaben El Fehri à Nabel a loué à Mohamad Ben Ltif Ben Mahmoud Bougacha demeurant rue Sod Maarab numéro 33 cité Ennasr 2 Ariana la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des chaussures avec tous ses composants matériels et immatériels sis à la rue Sod Maarab numéro 33 cité Ennasr 2 Ariana . Les oppositions doivent être remises au local du fonds de commerce à la rue Sod Maarab numéro 33 cité Ennasr 2 Ariana dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Chourouk et le quotidien le 24 août 2023.

2023R02254FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 10/07/2023, enregistré à la recette des finances Beni Khalled le 04/08/2023 sous le n°23301061, quittance n°M026072, Mr. Idriss Hadj Saad titulaire de la C.I.N n°06370178 a loué la totalité du fonds de commerce sis à Av. Habib Bourguiba Ben Khalled exploité pour la vente des produits de beauté et cosmétique à la Ste Rose attirante et douce représentée par Mr Chahir Halfaoui titulaire de la CIN n°06494033 pour une période de deux ans à partir du 10/07/2023.

Cet avis a été publié au journal Essahafa le 22/09/2023.

2023R02269FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances d'El Manar le 12/09/2023, quittance n°M056260 enregistrement n°23302573 Monsieur Jlassi Bechir titulaire de la CIN n°07327395 a loué l'intégralité du fonds de commerce, sis au n° 23/24 et 24 bis centre Alyssa Manar 1 rue 7151 Tunis à Monsieur Trabelsi Mehrez Ben Salem titulaire de la CIN n° 04835281 dont l'activité est un restaurant pour une période de deux ans du 01/09/2023 jusqu'au 31/08/2025 . Les recours liés audit fonds de commerce sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023402288FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Syndicat

Suivant P.V de l'assemblée générale daté du 02/04/2022 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 25/04/2023 sous le n° 23702106 et suivant arrêté de la municipalité El Mnihla sous le n°3650 du 06/09/2023 il a été constitué le syndic :

Dénomination : Syndic résidence El Bostene.

Adresse : Jardin d'El Menzah 2.

Président : Mohamed Sallemi.

Trésorier : Imed Debbichi.

2023T00884APSF1

Avis

Suivant l'assemblée générale datée le 21/05/2023 enregistré à la recette des finances El Mourouj sous le n° M047260 quittance 23702769 datée le 29/05/2023 il a été décidé la constitution d'un syndic des propriétaires résidence Essafa siège El Mourouj 5 composé de quatre (04) membres :

- Monsieur Adel Houch CIN n°03172449 du 17/07/2018 : Président.

- Faicel Aridhi : Trésorier.

- Faouzi El Jeddi : Secrétaire général.

- Salah Ghamougui Dridi : Secrétaire général adjoint.

D'après l'arrêté municipal ElMourouj n°457/23.

2023R02259APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Résidence Port Yasmine à Yasmine Hammamet

Selon le PV de l'assemblée générale tenu le 12/08/2023 est enregistré à la recette des finances du Bardo le 11/09/2023 sous le n°2303400 quittance n° M064271 est déposée à la municipalité d'Hammamet le 18/09/2023.

Les membres élus sont :

Mokhtar Landolsi : Président du syndic.

Semi Sarray : Vice-Président.

Abd jelil Bennour : Trésorier.

Anis Ayari : Trésorier Adjoint.

Wahida Bel Kahla : Secrétaire Générale.

Samia Laaraissi : Secrétaire Générale Adjoint.

2023T00881APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière

Maître Ahmed Mabrouk

Avocat à la cour de cassation

Immeuble Mahdia Center Mezzanine Mahdia

Tél : 73680544/98550917

1-poursuivant :

1/ AbdelKhader Ben Belgacem Ben Elhaj Hassan Baraket, demeurant avenue Bechir Sfar Mahdia.

2/ Salah Eddine ben Belgacem Ben Elhaj Hassan Baraket, demeurent Avenue Bechir Sfar Mahdia.

3/ Souad Bent Belgacem Ben Elhaj Hassan Baraket, demeurent Avenue Bechir Sfar Mahdia.

4/ Safia Bent Belgacem Ben Elhaj Hassan Baraket, demeurent Avenue Bechir Sfar Mahdia.

2- avocat poursuivant :

Maître Ahmed Mabrouk, Avocat à la cour de cassation, titulaire de CIN n°03945484 délivrée le 04/03/2016 et d'immatriculation fiscal n°353211 V, Immeuble Mahdia Center Mezzanine Mahdia.

3-immeuble en vente :

L'ensemble de l'immeuble qui consiste en une maison constituée de 04 chambres, un salon, 02 cuisines, une salle d'entrée, salle de bain et 02 cours, située avenue Béchir Sfar Mahdia, qui l'entoure l'est Mahmoud Snen, nord Dar Elhaj Alouwan, l'ouest Dar Khouaja et au sud Dar Habib Sfar.

4-mise à prix :

Le prix de vente est cent quatre vingt sept mille huit cent dinars (187.800.000 dt).

5-date d'audience :

Lundi trente Octobre deux mille vingt trois (30/10/2023) à 9h00 et suivantes par devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de Première Instance de Mahdia.

6-visite des lieux :

La visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tous enchérisseur intéressé doit consigner le tiers du prix, les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2023S01110VEPA1

Vente à l'enchère publique

Le Saisissant : Banque internationale arabe de Tunisie, société anonyme au capital de 178.500.000 dont le siège social est à Tunis, 70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis RNE Identifiant Unique 0000110F.

Le saisi : 1/ Nabil Ben Mohamed Hedi Khouaja, titulaire de CIN n°08457933, demeurant à, 7 rue Imem Boukhari, khézama Ouest Sousse, (caution réelle, solidaire et hypothècaire).

2/ Walid Ben Mohamed Hedi Khouaja, titulaire de CIN n°08458234, demeurant à 7 rue Imem Boukhari, khézama Ouest Sousse, (caution réelle, solidaire et hypothècaire)

3/Sami Ben Rachid Ben Hamouda, titulaire de CIN n°05590786, demeurant à, Msaken Sousse, (propriétaire acheteur)

Avocat poursuivant : Maître Hajji Jamel avocat à la cour de cassation sis à Sousse avenue Léopold Singhor immeuble Seltène azur 4ème étage n° 41 Sousse, Mat. Fiscal 806112/L.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de l'immeuble objet du titre foncier N°103062 Sousse, d'une superficie totale de 445m2, situé rue Imem Boukhari, khézama Ouest Sousse, contient un Sous Sol et un rez de chaussée et un 1er étage et un garage.

- Le rez de chaussée contient un hall, un salon et salle à manger et une cuisine, salle de Bain et 2 chambres, sa superficie 180 m².

-Le sous sol contient un salon et cuisine, salle de Bain et 2 chambres, superficie 180 m².

- un 1er étage : contient; hall, un salon et salle à manger, une cuisine et salle de Bain superficie 180 m².

- Le garage d'une superficie de 25 m².

L'immeuble est limité à l'Est, Ouest et Nord par des propriétés voisines et au Sud rue Imem Boukhari.

Date lieu et l'heure de l'adjudication : Jeudi le 19/10/2023 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse.

Mise à prix : Cinq cent cinquante-trois mille neuf cent quatre-vingts dinars (553.980.000).

Visite de l'immeuble : est possible durant les jours et les heures du travail ne peuvent enchérir que les tierces personnes ayant consigné le 1/3 de la mise au moins ou ceux qui sont munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

2023S01111VEPA1

Vente immobilière

NASR BEN AMEUR et Associés

Maître Nasr Ben Ameur avocat prés de la cour de cassation Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse

S.A.R.L

M.F :1514947J

Poursuivant : Amen Bank représenté par son président directeur général ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis RNE 0000221M.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat près de la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro, 4000 Sousse.

Débiteur saisi : Société « Immobiliere El Hamd», Société à Responsabilité Limitée, R. C. n° B1520472004, représentée par son représentant légal, sise à Moknine Avenue Hedi Chaker.

Immeuble objet de la vente : La totalité d'un complexe en cours de construction et objet des titres fonciers :

1)- La totalité de l'immeuble sis à Sahloul 4 Sousse, objet du titre foncier n° 191738 Sousse dénommé El Hamed 3 d'une superficie de 1306 m².

2)- La totalité de l'immeuble sis à Sahloul 4 Sousse, objet du titre foncier n° 191739 Sousse, dénommé El Hamed 4 d'une superficie de 644 m².

Les deux constituent ensembles le lot E H-C 30 du lotissement Sahloul 4 réalisé par l'agence immobilière à Sousse, la superficie totale est de 1950 m².

3) - La totalité de l'immeuble sis à Sahloul 4 Sousse, objet du titre foncier n°191736 Sousse, dénommé El Hamed 5 d'une superficie de 1401 m².

4) - La totalité de l'immeuble sis à Sahloul4 Sousse, objet du titre foncier n° 1917737 Sousse, dénommé El Hamed 6 d'une superficie de 552 m².

Les deux constituent ensembles de lot EHC 31 du lotissement Sahloul 4 réalisé par l'agence immobilière à Sousse, la superficie totale est de 1953 m ².

Les deux lots sont situés à l'ouest du lotissement Sahloul 4 et sont adjacents du coté sud. Le débiteur a entamé des travaux pour le sous sol sur la totalité de la superficie des deux lots ouverts sur une place publique attribuée à la municipalité de Sousse et non encore aménagée, et sont situés à coté du Lycée Sahloul 4 du coté nord et à coté d'un lot destiné pour la construction d'une mosquée et un autre lot destiné pour abriter une circonscription de la municipalité de Sousse.

Les deux lots sont limités au nord par un lot destiné pour équipements et habitats collectifs en une partie et par un lycée pour le reste. Au sud il est limité par un lot destiné pour équipements et habitats collectifs en une partie et le reste est destiné pour la construction d'une mosquée à l'est une route aménagée d'une largeur de 20 m puis une place publique et à l'ouest trois lots

La Mise à Prix : La mise à prix de l'objet de la saisie a été fixée à (8824.683.000 d), huit millions huit cent vingt quatre mille six cent quatre vingt trois dinars, et ce suivant l'expertise réalisée par l'expert désigné par ordonnance sur requête n° 1652 du président du TPI de Sousse.

Date de vente : La vente aura lieu à l'audience du 26/10/2023 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières, du tribunal de première instance de Sousse.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

2023S01112VEPA1

Vente aux enchères publiques

1 - La demanderesse : Monira Bent Saïd Ben Mohamed Kallel , profession ménagère, Titulaire de la CIN N°01217918, demeurant à route de Mahdia km 9 Merkez Essabaï passage Essedra n°2 devant Café Chadhly Sfax

2-Partie Saisie : Fakher Dhouib, profession journalier, titulaire de la CIN n°01061585 pour le compte de Eatidel Dhouib en tant que tuteur suivant jugement n° 16/2766 en date du 31/03/2016 rendu du tribunal de première instance de Sfax, demeurant à route de Mahdia km 9 Merkez Essabaï passage Essedra n°2 devant Café Chadhly Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Mohamed Ennouri avocat à la cour de cassation 27 Rue Haffouz Sfax, code fiscal 681624Q/A/P/000.

4- Immeuble mis en vente : La totalité de l'immeuble n'est pas enregistré à la conservation Immobilière sis à route de Mahdia km 9 Merkez Essabaï passage Essedra n°2 devant café Chadhly Sfax qui se compose d'une parcelle de terre rectangulaire destiné à l'habitation ou édifié une maison traditionnelle (borj) d'une superficie environ de 321.30m² se compose de :

- Entrée du coté Sud d'une largeur de 6.50m² en terre oû se trouve une veranda en ciment.

- Garage au coin Ouest -Est avec une porte double en fer, le toit en zenk où il y a l'humidité, le parterre en carrelage Hall , une chambre, hall de la maison en toit, une chambre, puis une autre chambre, salle d'eau , salle de bain, une chambre alimentaire, cuisine, un holl sans toit du côté ouest relié avec le garage, un majel à la veranda, le toit est en bois, le parterre en carrelage, mesurant de Sud Nord du côté Est 15 m, du côté oues 15.60 m, et de l'Est -Ouest du côté sud 22 m, et du côté Nord 20 m limité du côté sud Ail Dhouib, et de l'Est passage d'où l'entrée, du côté Nord Nabil Dhouib, et du côté Ouest Mustapha Maalej .

5- Lieu et date de la vente : le lundi à neuf heure du matin le 30/10/2023 à la salle des criées au tribunal de première instance de Sfax.

6- Mise à prix : cent vingt six milles huit cent cinquante cinq dinars (126.855.000)

7 - La visite de lieu aura tous les jours.

2023X01200VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

La partie poursuivante : 1- Mohamed Ben Abdesslam Bouaatour CIN 00342983 ingénieur, domicile élu étude Maître Adel Atitallah sis à la rue Salem Harzallah immeuble Attijari Bank 3ème étage Sfax .

2- Mouna Bent Abdessalem Bouaatour retraitée domicile éluée étude Maître Adel Atitallah sis à la rue Salem Harzallah immeuble Attijari Bank 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Salwa Bent Ali Ben Mahmoud Makni médecin demeurant à 26 rue Mohamed Maatoug 1013 Menzah 9 Tunis et domicile élu étude Noomen Feki sis à complexe Dorra bloc A bureau n° 5 Elmanar 3 Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé « Sallem » objet de TFN 137481 Tunis sis à la rue d'Ellira n°51 les berges du lac 2 Tunis consistant en un terrain d'une contenance de 600 m² contenant une villa style américain équipée en chauffage central d'une superficie couverte de 542 m² de deux étages.

Le sous sol est composé de 4 chambres, une toilette, une douche et une cuisine dont le sol en carrelage.

Le rez de chaussée est composé d'une salle de réception, une cuisine, une toilette avec une douche et une chambre dont le sol est en marbre et le toit en staff.

Le 1er étage est composé d'une suite, 3 chambres contenant des placards et les fenêtres en aluminium et un salon, un jardin clôturé .

Mise à prix : (1.680.000.000 d) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 31/10/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01202VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud'3éme étage Sfax

La partie poursuivante : la société tunisienne de recouvrement des créances, SA – RC : B 1961311991, RNE 719413j sise à avenue habib bourguiba immeuble, STB Afrika Tunis domicile élu étude Maitre Adel Atitallah rue sallem harzallah immeuble Banque du sud 3 ème étage Sfax.

La partie saisie : Houda Bent Habib Kassis employé, demeurant à la route Elain km 3.5 Sfax et rue Beb Kasba n° 117 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé « Houda» objet du TFN 111249 Sfax sis à la route de l'aéroport km 6 Sfax à droite vers centre ville et à une rue dérivée de la route principale consistant en un terrain rectangulaire d'une contenance de 612 m² sur le quel est édifiée une construction de 3 étages :

Le rez de chaussée d'une superficie couverte de 293 m² composé de 3 appartements :

Un appartement de coté d'une superficie couverte de 83 m² composé de 2 chambres, une salle de réception, une cuisine, une salle de bain, une véranda, une cuisine externe et un couloir.

Un appartement du coté nord d'une superficie couverte de 76 m² composé de 2 chambres, un hall, une cuisine et une salle de bain.

Le 1er étage d'une superficie couverte de 229 m² et le 2ème étage d'une superficie couverte de 113 m² contenant 3 appartements :

Un appartement d'une superficie couverte de 89 m² composé d'une salle de réception, une salle de séjour, une salle de bain, une cuisine, un balcon et des escaliers menant au 2ème étage de l'appartement d'une superficie de 82 m² composé de 3 chambres et une salle de bain et la superficie totale est de 171 m².

Un appartement d'une superficie couverte de 46 m² composé d'une chambre, une salle de réception un balcon, et au 2ème étage de l'appartement une cuisine et une salle de bain d'une superficie couverte de 31 m² et la superficie totale est de 77 m².

Un appartement d'une superficie couverte de 94 m² composée d'une salle de réception, 2 chambres.

L'immeuble délimité du coté ouest par les héritiers feu kammoun, du coté nord par héritiers feu kawbaa et du coté est par Abdelmajid Sghaier et du coté sud par Sami Turki.

Mise à prix : (258.000.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : mercredi le 25/10/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01203VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitatallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, I U RNE 000110 F, S.A- R,C : B187 88 1996 , sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Wided Ferjani épouse Chaabane commerçante, demeurante à 124 avenue la république Elhamamet 8050 Nabeul.

2/ Fawzi Ben Tijani Chaabane commerçant demeurant à avenue la république Elhamamet Nabeul.

3/ Ahmed ben Fawzi Chaabane, demeurant à avenue la république Elhamamet Nabeul.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 188/1361 parts dans l'immeuble dénommé « salwa34» objet du titre foncier N598982 Nabeul d'une contenance de 1361 m² sis au centre ville de Hammamet dans une cité connue par "marché de jeudi" et précisément à rue Iben Hiziya dérivé de l'avenue de Hedi Wali Nabeul.

Les parts indivises consistant en un terrain clôturé d'une superficie de 219 m² dont une partie non bati contenant des espaces, des couloirs, un jardin délaissé et une partie sur lequel est édifiée des constructions délaissées et une partie sur lequel est édifiée une construction de 4 étages .

Le rez de jardin son entrée du coté nord ouest exploité comme un dépôt et il manque des travaux d'entretien.

La 1ère maison au rez chaussée qui a une entrée indépendante composé d'une salle, 2 chambres, un air, une salle de bain et une cuisine, la maison nécessite des travaux d'entretien.

Une 2ème maison de 2 étages composée d'une salle avec un balcon, un séjour, une chambre, une cuisine et une salle de bain un couloir et des escaliers menant au 2ème étage qui contient une chambre à coucher avec un dressing, une terrasse et une chambre externe non achevée.

L'immeuble est délimité du coté est par la parcelle n ° 1182 et 1181, du coté sud par la parcelle 1189 et la parcelle n°2 et la parcelle n° 1185 et du coté ouest par une voie publique et la parcelle n° 1196.

Mise à prix : (364.200.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 30/10/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Grormbalia où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01204VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah l'mm. Banque du sud 3éme étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA - RC B 193222000,RNE0751191b sise à 10 rue Pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élu étude Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Fraj Abdejlil, MF : A08156392010 demeurant à la route de Gremda km 15 Ain Chik Rouhou Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

Les immeubles saisis :

1- terrain rectangulaire d'une contenance de 798m² sis à la route de Saltnia km 13 Sfax son entrée est commune avec les voisins, délimité du coté sud par Sadek Aydi, du coté est par ben Amor, du coté nord par une entrée de 4 mètres et du coté ouest par une entrée commune d'où son entrée.

2- un terrain clôturé de tous les cotés d'une contenance de 468m² sis à impasse Ben Hmedou route de Tunis km 8 Sfax sur lequel est fondée une construction non achevée composée d'une salle de séjour, un hall, une salle, 3 chambre à coucher, une cuisine, une toilette, un couloir avec une véranda d'une superficie couverte de 207 m² délimité du coté sud par une entrée d'où son entrée, du coté est par daoued, du coté nord par Bahloul et du coté nord par une entrée privée.

Mise à prix : le 1er immeuble (47.880.000) frais en sus. Le 2ème immeuble (99.045.000).

La date et lieu de la vente:lundi le 23/10/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble:se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01206VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque

Du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, I U RNE 000110 F - S.A – R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Meher Hwas, CIN 05255307demeurant à avenue Farhat Hached immeuble Jammoussi n°4 Sfax et à 22 rue Tunis Ariana 2080.

2/ Ferha Bent Ali Ben Abdallah Jerbi, CIN 01248955 demeurant à avenue Farhat Hached immeuble Jammousi n°4 Sfax et à cité des huileries Mahres rue de la grande porte Gouvernorat de Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain nu à usage agricole délaissé sis à felmech délégation Mahres gouvernorat de Sfax d'une contenance de 474 m².

Il est délimité du coté sud par Mahmoud Jerbi, du coté nord par Jamila Jerbi du coté ouest par héritiers Ali Jerbi et du coté est par avenue de 10 métres de largeur d'où son entrée.

Mise à prix : (47.400.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 25/10/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01207VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque

Du sud 3éme étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, I URNE 000110F- S.A- R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : la société la commerciale des produits et articles pour chaussures «COMPAC » SARL, MF 0418516R dont le siège social est à sfax, zone industrielle de la poudrière.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «fleurette» objet du TFN 114591 Tunis sis à rue de glacière et à 13 impasse sidi Othmen Elhaded Tunis consistant en une parcelle de terrain d'une contenance de 131.5 m² sur le quel est fondée un immeuble composé d'un sous sol (partiel), un rez de chaussée, et deux étages.

Le sous sol est composé d''une salle d'une superficie couverte de 73 m².

Le rez de chaussée composé d'une entrée, à gauche où il y a un dépôt et un bureau, un autre dépôt avec un monte charge d'une superficie couverte de 131.5 m².

Le 1er étage composé d'un bureau, une toilette, une douche, un aire, un dépôt et un balcon d'une superficie couverte de 105m².

Le 2ème étage est composé d'un bureau, kitchenette, une toilette, une douche, une porte menant au dépôt contient un monte charge d'une superficie couverte de 107 m². L'immeuble est équipé en électricité et en eau potable.

Mise à prix : (949.150.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente:le 31/10/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges.

2023X01208VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Etude maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 182910Q

Tel : 71.801.300

FAX : 71.783.701

Poursuivant :La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son directeur général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie saisie : Nabil Souid (CIN n° 00740766), demeurant 50 Cité Hached Jedaïda, gouvernorat Manouba, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la société Africom.

Avocat poursuivant:Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : La totalité des parts indivises soit 750 m2 du T.F. 31229 Manouba dénommé El Mouradi 5 sis à Chaouet Gouvernorat de Manouba consistant en un terrain nu au bord de la route nationale n°7 reliant Tunis et Mateur limitrophe à une zone d'habitation.

Mise à prix : (36.150,750 d.t) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : (Mercredi 25 Octobre 2023) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Manouba à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023402290VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Etude maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300 - FAX: 71.783.701

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son directeur général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie saisie : Najet Ouni titulaire de CIN 00761439 demeurant 6 rue Omar Ibn Abdelaziz, Albassatine Boumhall gouvernorat de Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : La totalité des parts indivises soit (55 m²) du T.F n°14038 Ben Arous dénommé «Ahmed» sis 6 rue Omar Ibn Abdelaziz, Albassatine Boumhel gouvernorat de Ben Arous, consistant en deux studios : Le premier d'une superficie de (22 m2)composé d'une seule pièce, une kitchenette, un couloir et une salle d'eau. Le deuxième d'une superficie de (33 m²) composé de deux pièces, une kitchenette, un couloir et une salle d'eau.

Mise à prix : (44.506,476dt) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : (Jeudi 26 Octobre 2023) par devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Ben Arous à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; .les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023402291VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé

Etude Maître Riadh Ben Hmida l'avocat à Tunis

11 Avenue Habib Thameur Tunis

1/ Créancier saisissant: Kamel Ben El Ifa Ben Ahmed Biskri, demeurant à n° 3 rue 42514 Zahrouni Tunis, sa résidence d'élection est chez son avocat Maître Riadh Ben Hmida, l'avocat à Tunis, Bureau n° 12 – 1er étage, Immeuble n° 12 Av. Habib Thameur Tunis.

2/ Débiteur poursuivi: Naceur Khalfet, demeurant à Appt 34 Bloc A, 3ème étage de la résidence Khairi3, Boumhel Ben Arous.

3/ Immeuble saisi: C'est l'appartement n° A.3.4 du 3ème étage, du bloc A de la résidence Khairi3 à Boumhel, Hammam Lif, Gouvernorat de Ben Arous dans un quartier résidentiel très chic.

L'appartement contient un salon avec balcon, et trois chambres, un couloir, une salle de bain et une salle d'eau indépendante, et une cuisine munie d'un séchoir. L'appartement est récemment bâti, équipé par une climatisation centrale, et lui est annexée une place de parking au sous-sol de l'immeuble sous n° A.3.4.

La surface de l'immeuble est de 159,48 mètres carrés y compris les parties indivises non encore déterminées du titre n° 45180 Ben Arous du domaine nommé «Khairi».

4/ Mise à prix : 557.853,384 dinars tel que déterminé par l'expert Mr Khaled Ben Hfaiedh désigné par l'ordonnance sur requête n° 87903 émise par le TPI Ben Arous.

5/ Date et lieu de la vente : Le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois (19/10/2023) auprès de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous à partir de 9 heures et suivantes.

6/ Visite des lieux: Peut se faire tous les jours aux horaires de travail.

Remarque: Tout enchérisseur doit consigner le tiers du prix, et il est possible de consulter le cahier de charges au Greffe du TPI de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

2023402314VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Par ordonnance du juge chargé de la distribution auprès du tribunal de première instance de l'Ariana dans l'affaire N273 il sera procédé à la distribution de la somme de (89280.000d) déposée à la recette des finances de l'Ariana le 25/08/2022 quittance n° M011902 suite à la demande de l'Amen Banque représentée par son avocate Maghroum Mouna contre Société Shodai Resto salon de thé RC n°B0361752015 Jamel Belguith CIN 01196268, Sabiha Chouikh CIN 00261807, conformément aux termes de l'article 468 CPCC dans les 30 jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2023R02260VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 octobre 2023

Société Financière d'Investissement SOFI-Sicaf S.A.

Au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Centre Nawrez App 2-2 les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 0048154 A

Messieurs les actionnaires de la Société financière d'investissement Sofi-Sicaf sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 30 Octobre 2023 à 10h00, à l'Hôtel Marillia, Zone Touristique Hammamet Yasmine, Bouficha, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3- Approbation des conventions régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4- Approbation des Etats financiers relatifs à l'exercice 2022.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Affectation des résultats.

7- Renouvellement de mandat de trois administrateurs.

8- Nomination du commissaire aux comptes.

9- Fixation des jetons de présence.

2023R02256SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 octobre 2023

Société Financière d'Investissement Sofi-Sicaf S.A

Au Capital de 10.000.000 dinars

Siège Social : Centre Nawrez App 2-2 les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 0048154 A

Messieurs les actionnaires de la société financière d'Investissement SOFI-Sicaf sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 20 Octobre 2023 à 10h00, à l'Hôtel Marillia, Zone Touristique Hammamet Yasmine, Bouficha, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation des rapports d'activité du conseil d'administration des exercices 2019, 2020 et 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021.

3- Approbation des conventions régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4- Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021.

5- Quitus aux administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

6- Affectation des résultats.

7- Renouvellement du mandat de trois administrateurs.

8- Renouvellement du mandat d'un administrateur.

9. Fixation des jetons de présence.

2023R02257SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Bisk-arts

Société anonyme au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : Impasse Amman - Zone Industrielle 2034 Ezzahra - Ben Arous

Identifiant unique : 1702462Q

CNSS : n°6410807

Le conseil d'administration tenu le 01/09/2023, convoque les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 19 /Octobre /2023 à 9 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

-Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration portant sur l'exercice 2021et 2022.

- lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et 2022.

- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos le 31-12-2021.

- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos le 31-12-2022.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 et 2022.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Affectation des résultats des exercices 2021 et 2022.

- Pouvoirs aux fins de publicité et d'enregistrement.

2023R02263SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord S.A. au capital de 850.000 dinars

Siège social place de L'union du Maghreb Arabe à Bizerte

R.C : B182761996

Messieurs les actionnaires de la Société Nationale Immobilière de Tunisie Nord (SNIT NORD) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, le Vendredi 20 Octobre 2023 à 11 h 30 au siège de la Société Nationale Immobilière de Tunisie Sud sis Rue Colonel Béjaoui - Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de commissaire aux comptes pour les années 2023-2024-2025.

2023R02265SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Nouvelle de Brasserie Distribution Détail En Liquidation

SA au capital de : 50.000 Dinars

Siège social: Lot 83 Zl. M'ghira II 2082 Fouchana, Ben Arous

Identifiant Unique: 1181445 P

La Société Nouvelle de Brasserie Distribution en Détail (SONOBRA-DISTRIBUTION Détail) informe ses actionnaires que son assemblée générale extraordinaire se tiendra lundi le 16 octobre 2023 à 10h à son siège Administratif sis à Immeuble Tunimara rue de lac de Constance les berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

• Examen de la situation financière

• Plan de liquidation

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023R02279SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire

Société des viandes et d'élevage «SOVIE»

Sté Anonyme au capital de 11100 000 dt Aouled Chemekh - Souassi - Mahdia

Mat Unique : 1028159C/N/M/000

Mat CNSS : 297854-64

Les actionnaires de la société SOVIE sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société SAM sis à Tunis, 48 Avenue Khéreddine Pacha le 11/10/2023 à 10h30, suite à la convocation du conseil d'administration pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Examen des procédures et des formalités de convocation de l'AGO.

-Lecture et approbation du rapport d'activité au titre des Exercices 2020 et 2021.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre des Exercices 2020 et 2021.

-Examen et approbation des états financiers de la société des Exercices 2020 et 2021.

-Quitus aux administrateurs pour les actes de gestion relatifs aux Exercices 2020 et 2021.

-Délégation de pouvoir pour l'établissement des formalités légales.

Cette convocation a fait l'objet d'un dépôt dans le bulletin officiel du registre national des entreprises le 19/09/2023, Annonces n° 20231613519.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et Le Quotidien du 21/0912023.

2023402289SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire

Société Régionale De Transport De Bizerte

Société Anonyme au capital de 1.500.000 dinars

Siège Social : Avenue 20 Mars 1956 Bizerte

M.F : 003248/M/A/M/000

CNSS : 27186-26

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport de Bizerte, sont invités à assister à une assemblée générale ordinaire et ce le Jeudi 26 Octobre 2023 à Onze Heures à l'hôtel Nour Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2022.

2- Présentation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2022.

3- Présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2022.

4- Lecture du rapport du commissaire aux comptes (général et spécial) pour l'année 2022.

5- Approbation du rapport d'administration sur l'activité de l'exercice 2022 et des états financiers arrêtés au 31/12/2022.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Reconduction de mandat d'administrateurs pour les exercices 2023-2025.

9- Détermination des jetons de présence.

2023402294SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Régionale De Transport De Bizerte

Société Anonyme au capital de 1.500.000 dinars

Siège Social : Avenue 20 Mars 1956 Bizerte

M.F : 003248/M/A/M/000

CNSS : 27186-26

Messieurs les actionnaires de la société régionale de transport de Bizerte, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le Jeudi 26 Octobre 2023 à 12 heures à l'hôtel Nour Bizerte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1-Statuer sur la continuité de l'activité de la société, en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2023402295SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T)

Société anonyme

Au capital de 100.000DT,000

Siège social : 67 rue Alain Savary, le belvédère Tunis Tunisie

Identifiant unique : 1222836E

Les actionnaires de la société anonyme dite BUSINESS INTELEGENCE TELECOMMUNICATION (BI4T), sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 16/10/2023 à 17 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Nomination d'un nouveau membre au conseil d'administration en remplacement du membre démissionnaire.

2023402306SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Deuxième appel

Société Centre Immobilier de la Capital

Société SARL

Au capital de : 35.000 Dinars

Siège social: 51 rue de Marseille par, ibn Abdoun Tunis

Identifient unique : 012810S

M.F : 012810SAM000

Messieurs les actionnaires de la Société Centre Immobilier de la capital sont convoqués pour assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 20 novembre 2023 à 10 heures, au siège social de la société Centre Immobilier de la Capital 51 rue de Marseille par ibn Abdoun Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approuver le transfert d'actions à un non-associé.

2. Approbation de la révocation du gérant.

3. Approbation de la nomination d'un nouveau gérant.

4. Approbation du quorum légal pour l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

5. Modification des statuts.

6. Questions diverses.

Les actionnaires peuvent assister personnellement à l'assemblée générale extraordinaire ou se faire représenter par une personne habilitée.

• Les documents destinés à l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2023402301SRLB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Slam Ben Mabrouk Ben Salah Ben Aicha, titulaire de la CIN n°04140115, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/8746 du 18/03/2010 concernant ses parts à l'indivision du titre foncier n°72774 Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Benbla le 14/09/2023.

2023S01113DIVD2

Avis

Lotfi Affes déclare la perte de son titre de propriété d'une parcelle de terre de 565.5 m² située route Mharza Km 5 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2023X01209DIVD2

Avis

Monsieur Mohamd, Ridha et Noomene fils Salh Allouch déclarent que leur titre de propriété d'un terrain contenant un bordj size à la route de Teniour KM 8 est perdu. Ils veulent extraire un autre titre.

Toute opposition doit être au bureau de notaire retâtai Moncef sise 14 place 5 décembre Sfax dans un délai de 30 j de se jour

2023X01210DIVD2

Avis

Monsieur Salim Ben Alhabib Ben Kalifa Chaabane déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 338.50 sis à la route de Mahdia KM 8 perdu, il veut extraire un autre titre.

Toute opposition doit être au bureau de notaire ketata Moncef sise 14 place 5.

2023X01211DIVD2

Avis

Hasan Othmen avise être propriétaire d'une parcelle de terre de superficie 1151,79 m² sise route Tunis Km 5 Sfax ayant perdu son titre de propriété il veut avoir un extrait de l'acte original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir au notaire Ilyes Karray rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours.

2023X01214DIVD2

Avis

Les héritiers Jileni Abid annoncent qu'ils ont perdu l'acte de propriété de la moitié d'un terrain de 36 Oliviers qui est situé à route Abi Mjed klm 14 Sfax est effectué par l'acte de vente qu'il était fait le 01/10/1958 et enregistré le 18/12/1958 n° 28 à l'attestation de deux notaires Mohamed et Abderhmen Chafii et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire maître Abdessalem Medhioub où existe dans la rue des notaires n°100 médina Sfax dans un délai ne dépasse pas 30 jours.

2023X01216DIVD2